



**Réunion du Haut Conseil du Dialogue social
Le Ministère du Travail fait le choix politique de reporter les élections TPE au
détriment des droits d'expression des salariés.**

Le ministère n'a pris aucune disposition pour permettre la tenue des élections TPE en temps et en heure !

Lors de la réunion de ce jour du Haut Conseil du Dialogue Sociale, les confédérations syndicales ont réaffirmé leur demande du maintien des élections.

La CGT a réaffirmé ses propositions concrètes pour permettre leur tenue, propositions qu'elle avait pris soin d'écrire et de faire parvenir par courrier à la Ministre, dès ce vendredi 11 novembre.

Le gouvernement et ses services ne peuvent plus se cacher derrière l'utilisation des voies de recours officielles d'une organisation syndicale pour expliquer ses choix stratégiques. Il fait le choix de repousser les élections au 15 décembre et indique ne pas connaître la durée du scrutin !!

Ce n'est pas le recours en cassation qui obère la tenue des élections en temps et en heure, ce sont les choix politiques du gouvernement avec ses services, d'ailleurs leur aveu de n'avoir rien prévu en attendant le résultat du recours en est la démonstration.

Cette stratégie n'est pas acceptable d'autant qu'elle se fait au détriment des droits d'expression des salariés des TPE qui ont peu d'occasion de faire entendre leurs voix.

La CGT dénonce cette décision politique et réaffirme son engagement avec les salariés des TPE pour défendre leurs droits et revendications.

Montreuil, le 14 novembre 2016